



# Règlementation

## Challenge « judo espoir » 2023

### 10ème édition

#### 1) DEFINITION :

Tournoi AMICAL de judo par équipes juniors/seniors/vétérans masculins et féminins (ou entraînement à la compétition inter/clubs) avec possibilité de venir en aide à une association luttant contre la maladie.

Pour le principe d'entraide et de prospérité, 1 euro symbolique sera demandé lors de la pesée à chacun des participants au profit d'une association d'aide à l'enfance, qui sera représentée sur place.

#### 2) TENUE DES COMBATTANTS :

Ils porteront un judogi blanc (veste et pantalon) propre, conforme aux normes précisées dans le code sportif de la FFJDA.

#### 3) GRADES-LICENCES-CERTIFICAT MEDICAL :

Les participants doivent être à minima ceinture orange, être en possession de la licence FFJDA de l'année en cours et avoir un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du judo en compétition de moins de 3 ans (questionnaire santé à jour).

#### 4) ARBITRAGE-COMMISSAIRE SPORTIF :

Un arbitre par surface assisté d'un à deux juges seront installés à la table pour le bon suivi.

Chaque club se doit de mettre à notre disposition 1 arbitre et 1 commissaire sportif ayant un minimum de connaissance.

A défaut, des jeunes des clubs participants prêterons mains-fortes, avec les risques d'erreurs dus à l'apprentissage de la fonction d'arbitre.

Excusez-les, au mieux, aidez-les !! Merci d'avance.

#### 5) SURFACE-DUREE DE COMBAT :

Trois surfaces de combat de 6m\*6m chacune.

Chaque combat durera 3min + golden score de 1min. Si hikiwake, décision finale par l'arbitre.

Si les deux équipes ont le même nombre de victoire puis le même nombre de points, alors golden randori avec tirage au sort d'une catégorie de poids pour un golden score de 1min + décision finale par l'arbitre.



#### **6) DEROULEMENT DU TOURNOI :**

Pesée systématique de tous les participants suivant l'horaire définie.

Echauffement puis regroupement de tous les judokas sur le tatami pour procéder au tirage au sort de la formation de chaque équipe. La formation d'une équipe se constitue de 4 judokas masculin de différente catégorie de poids (-66kg ; -73kg ; -81kg ; +81kg) et de 1 judoka féminin en toute catégorie.

Chaque formation devra se trouver un nom d'équipe en rapport avec le judo et son code moral.

Le nombre de judokas est limité à 6 maximums par délégation de clubs et l'entente de judokas entre les clubs invités est illimitée, de façon qu'un maximum de clubs invités soit représenté par un ou plusieurs judokas et que les équipes constituées soient uniques dans leurs genres.

#### **7) CLASSEMENT ET DECOMPTE DES POINTS :**

classement par équipes formées.  
classement pour le prix « Fair Play »  
classement pour le prix « technique »

#### **8) DIVERS :**

Un repas convivial sera servi le soir (à partir de 19h30), uniquement sur réservation, à 16euros/adultes et 12euros/enfants de -10ans.

La totalité de la recette de ce repas sera versée une association d'aide à l'enfance.

Le règlement des repas est à adresser à l'ordre du dojo savennaisien le jour-même.

Attention, tout repas réservé et non honoré sera facturé aux intéressés !

**A RESERVER AU PLUS TARD POUR LE 19/11/2023, sur le site : [www.dojosavennaisien.com](http://www.dojosavennaisien.com)**

Les clubs invités : l'ensemble des clubs du CD44, Vitry/Seine, judo Lorient 56, judo Vannes 56, judo Mosbach (club allemand), judo club l'Hermitage/le Rheu (35)

Chaque club s'engage à n'inscrire que des licenciés FFJDA.

La responsabilité d'un éventuel accident non couvert faute d'un manque de document ne pourra être imputée au club organisateur (certificat médical ou assurance).

Les clubs invités restent responsables de leurs pratiquants.